



APPEL A MANIFESTATION D'INTERET (AMI)

**OUVERTURE D'UNE MAISON
D'ASSISTANTES MATERNELLES (MAM)
AU REZ DE CHAUSSEE DU PRESBYTERE
A ÉVIRE**

COMMUNE DE FILLIERE
2025

OBJET DE L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

La commune de Fillière lance un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) à destination des assistantes maternelles agréées ou en cours d'agrément, intéressées pour créer une **Maison d'Assistants ou d'Assistants Maternelles (MAM)** ou pour rejoindre un projet de MAM.

Le local proposé par la commune est situé dans l'ancien presbytère du village d'Évires, dans un environnement calme et adapté à l'accueil du jeune enfant.

LE CONTEXTE

Dans le cadre de sa politique en faveur de la petite enfance et de l'attractivité du territoire, la commune de Fillière souhaite soutenir l'installation de nouvelles formes d'accueil collectif à taille humaine. La MAM représente une solution souple et qualitative, permettant à des professionnels de mutualiser leurs compétences tout en gardant une relation de proximité avec les familles.

PRESENTATION DU LOCAL

- **Localisation** : Presbytère d'Évires – cœur de village, à proximité immédiate de l'école et d'espaces verts.
- **Surface disponible** : environ 82m², avec un extérieur directement accessible,
- **État du local** : en bon état général – travaux d'adaptation possibles en fonction des besoins du projet
- **Accessibilité** : conforme aux normes ERP envisageables (ou à mettre en conformité).
- **Stationnement** : places à proximité immédiate.

MODALITES D'OCCUPATION

- **Type de mise à disposition** : bail professionnel
- **Durée souhaitée** : installation pérenne
- **Conditions financières** : à déterminer avec les porteurs de projet, selon les investissements à prévoir.

CRITERES DE SELECTION DES CANDIDATURES

Les projets seront examinés selon les critères suivants :

- Motivation des candidat.e.s et cohérence du projet professionnel.
- Complémentarité des profils (si projet collectif).
- Conformité aux exigences réglementaires (agrément, normes PMI...).
- Faisabilité technique du projet dans le local proposé.

MODALITES DE CANDIDATURE

Les assistantes maternelles intéressées doivent transmettre un **dossier de candidature** comportant les éléments suivants :

- Une **lettre de motivation**.
- Un **CV** à jour (ou présentation du parcours pour les non encore agréées).
- Une **note d'intention** décrivant le projet de MAM (objectifs, nombre d'enfants souhaités, organisation, besoins matériels, etc.).
- Si le projet est collectif : la composition de l'équipe et répartition envisagée des missions.

CALENDRIER PREVISIONNEL

Étapes	Dates indicatives
Lancement de l'AMI	juillet 2025
Date limite de dépôt des candidatures	18 août 2025
Entretiens de sélection	Aout - septembre 2025
Retour aux candidats, mise en lien des Ass Mat intéressés (si non constitué en MAM) et accompagnement pour la création de la structure	à partir de septembre 2025
Ouverture souhaitée de la MAM	courant 2026

CONTACT ET RENSEIGNEMENTS

Pour toute information complémentaire ou pour visiter le local :

Camille JEANNENOT

Directrice Générale des Services

07 62 17 91 00

camille.jeannenot@commune-filliere.fr

**SOUMETTEZ VOS DOSSIERS A L'ADRESSE SUIVANTE :
PAR COURRIER
MAIRIE DE FILLIERE – AMI MAM ÉVIERES
300 RUE DES FLEURIES 74350 FILLIERE**

**OU PAR MAIL
DG@COMMUNE-FILLIERE.FR**